



Assemblée Générale Ordinaire

du Mercredi 8 février 2012 - Rapport Moral

Notre association a terminé son 18^{ème} exercice au 31 Décembre 2011, et cette assemblée a pour but de vous en présenter le bilan.

Rappel des engagements de l'Association :

L'association agit dans le cadre de ses buts tels que définis dans les statuts révisés de 1997 (extrait ci-joint) et en toute indépendance politique, en s'impliquant dans des activités d'animation locale sur le quartier de Beauplan et de défense du cadre de vie localement mais aussi plus largement au niveau du Parc Naturel Régional, en faisant partie du conseil d'Administration de l'Union des Amis du Parc.

Elle est également

-Membre du collectif CADNAYE (Collectif d'Associations de Défense contre les Nuisances Aériennes en Yvelines et Essonne)

-Membre d'Ile de France Environnement

« Vivre les Hauts de Saint-Rémy »

Statuts: Révision 11-97

Article 2: But de l'association

Créer une animation localisée sur le plateau de Beauplan, commune de Saint Rémy les Chevreuse, et favoriser les échanges entre ce quartier et les autres quartiers de Saint-Rémy.

Contribuer à l'amélioration du cadre de vie des résidents en s'engageant:

- à protéger le cadre de vie
- à limiter les projets d'ensembles immobiliers sur la commune et les communes limitrophes.
- à contenir le flux des nouveaux véhicules sur le plateau..
- à exercer des activités de défense du patrimoine, de l'environnement, des sites et paysages.

Nous avons été très préoccupés cette année par les nuisances aériennes provoquées par l'aérodrome de Toussus Le Noble (explications page 3). En effet il s'agit d'être très vigilants. Les avions école sont très perturbateurs, mais nous ne souhaitons pas les voir remplacés, ni par l'aviation d'affaire, ni par les hélicoptères civils et militaires. Les autorités ont bien compris notre détermination....

En ce qui concerne Saint Rémy notre implication a porté principalement sur la route de Versailles qui n'a pas été aménagée comme nous l'espérions et dont les trottoirs ne sont toujours pas terminés. Bien entendu le dossier reste ouvert et sera traité en 2012.

Les spectacles proposés ont été appréciés, le Printemps des Artistes a pris son envol, et notre brocante a eu le succès habituel. Pour ces animations nous souhaitons être plus épaulés, le manque de temps nous oblige à limiter les manifestations.

-0-0-0-0-0-

En ce début d'année, le Conseil d'Administration se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne année.

Très cordialement, La Présidente, Martine Michel

Fonctionnement de l'association :

Cette année, notre association aura compté 77 familles membres, et un Conseil d'Administration de 6 membres qui se réunissait chaque mois.

Le bureau était composé d'une présidente, (Martine MICHEL), d'un vice-président et trésorier (Claude TREBEDEN), d'une secrétaire (Florence Boutes), et d'une secrétaire adjointe (Thérèse FERRÉ).

Membre du Conseil d'Administration Évelyne DELPUECH, Claude SIMIOT.

Pour que l'action associative s'organise, celle-ci a été structurée autour des plusieurs projets qui ont été respectivement coordonnés par un ou plusieurs membres :

- **Spectacle Année Boom** : Sylviane FRANCINI
- **Printemps des Artistes** : Florence BOUTES
- **Brocante** : Évelyne et Patrick DELPUECH,
- **Aménagement & Cadre de vie du Plateau** : M. MICHEL, T. FERRÉ, C. TREBEDEN, F. BOUTES
- **Dossier Toussus Le Noble** : Martine MICHEL, Claude SIMIOT
- **Trésorerie** : Claude TREBEDEN,
- **UAP** : Martine MICHEL
- **Site WEB** : Régis BOUTES
- **Mailing List** : Patrice RAGOT

Sans oublier tous les bénévoles qui nous font part de leur intérêt pour l'association, qui préconisent des sorties, nous aident à organiser la brocante en participant à l'accueil du public, et à sa bonne organisation.

Un grand MERCI à tous.

Animation

ANNEES BOOM : 29 janvier 2011

Une troupe très sympa, un spectacle convivial, dynamique, et haut en couleurs. Le public de la de la salle Jean Racine a accompagné la troupe en chantant et dansant les airs bien connus des années 70 et 80.

CABARET : 27 novembre 2011

Le beau Théâtre Marigny nous a accueilli pour la version française de cette comédie musicale.

Places de 1^{re} catégorie, prix très attractif, transport aller-retour Saint Rémy compris.

Malheureusement, ce genre de sortie ne peut être que limité et réservé aux adhérents.

La version française quelque peu originale a pu étonner quelques uns. Toutefois la mise en scène et l'orchestration ont été vivement appréciées par l'ensemble des spectateurs.

Le Printemps des Artistes : 29 mai

Belle journée que ce 29 mai où des artistes au talent reconnu nous ont fait partager leur passion avec enthousiasme et simplicité!

Les visiteurs ont découvert des talents différents: des peintres qui expriment leurs émotions par leur usage des couleurs et des textures, des sculpteurs patients qui font jaillir des œuvres à partir d'une pièce de bois ou de matériaux de récupération, un photographe qui utilise son appareil avec l'œil d'un peintre et une jeune pianiste prometteuse. Toutes les Nouvelles de Rambouillet-Chevreuse s'en est fait l'écho. La gaieté et la curiosité des enfants ont enchanté les adultes, la convivialité était au rendez-vous, alors, à la fin de la journée, on s'est dit: on se retrouve aux prochaines éditions!

Le prochain Printemps des Artistes à Beauplan se tiendra le dimanche 6 mai. Que ce soit en balade vers la Clairière ou en chemin pour le bureau de vote, vous pourrez admirer des artistes locaux.

Si vous avez envie d'exposer, faites vous vite connaître.

Expo.beauplan@free.fr : Florence Boutes et Catherine Mouchino ne manqueront pas de vous contacter.

Partage d'outils de bricolage et jardinage

Ce projet a été abandonné car il ne correspondait pas aux attentes des riverains. Sur les 5 questionnaires qui ont été retournés, 3 familles seulement y étaient favorables.

Brocante: 16 octobre

Le beau temps et la douceur étaient au rendez-vous cette année. Les visiteurs aussi.

Le fait de limiter les stands à 10 m pour les particuliers a permis de pouvoir accepter et de contenter plus d'exposants. Le soir chacun a fait l'effort, à part quelques exceptions, d'emporter les invendus.

La mise en place du règlement a donc porté ses fruits dans l'intérêt de tous.

Madame Delpuech ne pouvant assurer la brocante l'année prochaine, nous espérons que quelqu'un nous aidera à la préparer. C'est le seul moment convivial qui est encore « en vie » sur le quartier, après la fête des rues et les foulées Saint rémoises qui n'ont plus cours faute de participation à leur organisation.

Pédibus

3 itinéraires de PEDIBUS vont être proposés par la commune aux parents dès la rentrée scolaire prochaine.

Ils ont été étudiés en collaboration par Mme ROBIC, adjointe à la vie scolaire, les parents d'élèves, la police municipale et VHSR.

Urbanisme :

A 3 reprises (Novembre 2010, Janvier 2011, Mars 2011) nous avons adressé un courrier à la mairie afin de faire le point au niveau des aménagements Beauplan, du centre ville et de la route de Versailles.

Route de Versailles : en avril une réunion Mairie-Conseil Général pour l'aménagement de la Route de Versailles a eu lieu. Dans un premier temps la réponse du conseil général pour la création des plateaux surélevés était négative car les distances réglementaires entre le rond point de Cressely – plateau surélevé – aménagement entrée zone 30 étaient insuffisants. Devant notre insistance, un dossier technique a été présenté à la Direction des Routes qui a enfin donné son approbation pour la réalisation d'un plateau surélevé.,

A notre avis ce n'est pas suffisant pour ralentir la circulation, VHSR avait demandé de surélever le passage piéton au niveau de « Total Gaz ».

Les adjoints qui gèrent ce dossier précisent que lorsque la mise au normes des arrêts de bus sera faite (le long de la voie), la circulation sera automatiquement ralentie.

La zone 30 Beauplan se dégrade de plus en plus, le provisoire s'installe et les aménagements prévus par la commune ne se réalisent pas. Ce dossier sera traité par l'association en 2012.

Nous demandons une étude pour avoir un plan de circulation cohérent. Certains habitants souhaiteraient mettre la rue des Buissons en sens unique eu égard au nombre croissant de véhicules qui circulent sur cette voie.

Le Centre Ville va être modifié, les projets présentés dans le journal communal ont déjà commencé. Malheureusement certains bâtiments faisant partie du patrimoine (la Poste, la maisonnette avec le lavoir près de la pharmacie ont été détruits malgré les demandes ou les recours gracieux des habitants). L'hôtel de ville et l'église seront rénovés.

Charte Urbaine

Une réunion publique avait été prévue le 9 novembre.

Un désaccord entre le cabinet et la commune pour des raisons de coût dépassant le devis initial, nous a privé de l'information sur la 2^e phase du dossier : **Le Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics.**

C'est fort dommage car la finalité est d'avoir une image perspective de notre ville. Souhaitons que cette étude puisse continuer dans un esprit serein et confiant.

Aérodrome de Toussus Le Noble

Depuis de nombreuses années les associations de riverains des communes jouxtant Toussus-le-Noble, malgré tous les efforts déployés, n'ont pu obtenir de solution acceptable quant à la réduction des nuisances et principalement le non survol des zones habitées à basse altitude par des aéronefs bruyants et polluants. 3 quartiers sont principalement touchés sur Saint Rémy, Beauplan, rue de Paris et le Rhodon.

Les deux seules « avancées » proposées par les pouvoirs publics et la DGAC ont été :

•La réduction à un seul tour de piste. *Cette décision n'a fait que reporter de manière drastique les nuisances sur les zones habitées concernées*

•Les "plages de silence" de 3 heures les dimanches et jours fériés!(arrêté préfectoral de l'été dernier). *Ce qui impose aux riverains impactés de bien vouloir rester cloîtrés dans leur maison le reste du temps....*

Ce qu'il faut savoir:

- l'extension du trafic aérien sur Toussus est envisagée et commence déjà à se faire sentir notamment depuis l'arrivée des hélicoptères d'Issy-les-Moulineaux et de St Cyr-l'Ecole qui vont être concentrés à Toussus.

- Le maintien et le développement de l'aérodrome sont pour l'instant retenus dans le cadre de l'OIN contrairement à ce qui avait été exprimé précédemment lors de précédentes réunions publiques.

- Il faut ajouter à tout cela le relèvement des trajectoires aériennes d'Orly et Roissy qui ont pour but d'accroître le trafic et donc favoriser l'augmentation du survol de notre région et du parc de manière importante.

Afin d'améliorer l'efficacité de nos actions, les associations de riverains se sont fédérées au sein de l'ALLIANCE ASSOCIATIVE pour la suppression des vols et la reconversion de l'aérodrome de Toussus-le-Noble

Ont déjà adhéré, hormis VHSR, l'Union des Amis du Parc, le Collectif Oin de Saclay, Ile de France Environnement, les Amis de la Vallée de la Bièvre parmi les plus importantes...

En effet après étude il semble impossible de trouver d'autres solutions acceptables compte tenu de l'enclavement urbain de cet aérodrome, et bien savoir ***qu'à moyen et long terme les nuisances aériennes vont très rapidement se développer avec l'extension de Toussus..***

Un manifeste qui définit clairement le cadre de l'action de plusieurs centaines d'associations des Yvelines et de l'Essonne a été élaboré et distribué en juin à l'ensemble des riverains. VHSR a recueilli plus de 150 signatures. Cette reconversion devra se réaliser à travers d'autres activités non préjudiciables et valorisantes telles que: espaces agricoles, espaces naturels, activités de compensation, etc, en évitant toute urbanisation de grande envergure.

Dans le cadre de notre action conjointe avec l'ALLIANCE, 4 réunions d'information ont été planifiées en février, successivement le 1^{ier} à Villiers le Bâcle, le 2 février à Magny les hameaux, le 9 février aux Loges-en-Josas, et le 16 février à Châteaufort.

Nouveau périmètre du PARC NATUREL

La charte a été adoptée par décret le 5 novembre pour les 12 ans à venir. 43 communes des Yvelines et 8 de l'Essonne y ont adhéré.

En entrant dans le PNR les communes doivent répondre à des objectifs d'urbanisme : **un plan à l'échelle cadastrale détermine les zones constructibles, avec des modes de développement plus compacts et une mixité de l'habitat. Les constructions sont densifiées à l'intérieur des villages et sont moins favorables aux constructions pavillonnaires au centre des villages.**

Le Parc, comme la Région, comme l'Etat préconise la construction de logements en Ile de France principalement dans les 17 communes situées à proximité des transports en commun et des grands axes routiers.

Il faut noter toutefois que ces chiffres ne sont que des objectifs à atteindre sans obligation, chaque maire étant maître du sol de sa commune. Certains maires ont fait le choix de préserver leur communes et n'ont jamais été inquiétés.

La protection des paysages à travers la sauvegarde des fonds de vallée, la protection des rivières et leur entretien sera un des objectifs du Parc. Ceci ne sera pas inutile car Saint Rémy et d'autres communes du Parc ont dû promulguer un arrêté interdisant l'utilisation de l'eau de l'Yvette suite à une pollution. Nous avons également signalé à la mairie que les eaux d'écoulement des routes et des parking qui se déversent directement dans l'Yvette aggravent les pollutions. Une mise en conformité d'évacuation des eaux usées et pluviales doit être envisagée.

Au niveau de Beauplan, les 6 mares de la plaine de Chevincourt constituent un patrimoine naturel devenu rare donc préservé. La plaine restera zone agricole pour au moins 12 ans. On ne peut pas dire la même chose du bois de Chevincourt, espace boisée classé découpé en parcelles pour autoriser des constructions sur des anciens bâtiments. La loi prévoit que dans ces zones classées les coupes et abattages d'arbres doivent être soumis à déclaration préalable. Lorsque l'on voit le carnage depuis la route et le chemin d'Aigrefoin, on se demande si le Parc joue vraiment son rôle de protecteur.

Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse

La communauté de communes associe des communes au sein d'un espace de solidarité en vue d'élaborer des projets et de mettre en commun ressources et compétences pour construire un territoire cohérent dans un souci de rationalisation et d'économies d'échelle.

Le périmètre regroupe Le Mesnil St Denis (6732 h), St Lambert (424 h), St Forget (491 h), Dampierre (1159 h), Senlisse (550 h), Choisel (541 h), Chevreuse (5837 h), Milon La Chapelle (335 h), St Rémy lès Chevreuse (8160 h) et Levis St Nom (1758 h).

VIVRE LES HAUTS DE SAINT - REMY RAPPORT FINANCIER 2011

Libellé de l'opération	Débit	Crédit	Bilan des principales activités
SITUATION au 1/1/2011		4 514,66 €	
SPECTACLE : ANNEES BOUM du 29/1/2011		COUT Complet : (2010 + 2011) : 1779,94	
Achat de boissons et de repas	326,86 €		
Achat de bâche et d'affiches	312,99 €		
Paieement de la Troupe	3 500,00 €		
Achat de sonorisation	1 089,56 €		
Recettes des entrées		3 783,00 €	
Restitution de arrhes pour la location de la salle		762,25 €	
SALON / PRINTEMPS DES ARTISTES du 29/5/2011		COUT Complet : 642,56	
Achat de petit matériel	161,00 €		
Achat de boissoons et de repas	283,03 €		
Achat d'affiches	198,53 €		
BROCANTE du 16/10/2011		GAIN Complet : 3763,65	
Achat d'affiches , colle , petits matériels	276,81 €		En rappel : 2010 : + 3515,14
Achat de café ,viennoiseries , ...	305,66 €		2009 : + 3472,72
Location de deux toilettes Sanilux	864,18 €		2008 : + 4470,53
Agent de parking	150,70 €		
Réservation des emplacements		5 011,00 €	
Vente de café et de viennoiseries		350,00 €	
SPECTACLE : CABARET du 27/11/2012		COUT Complet : 2871	
Location du car	255,00 €		
Achat de 60 places	4 500,00 €		
Vente des 60 places		1 884,00 €	
FRAIS DIVERS ,		COUT Complet : 1545,80	
Fournitures postales	200,52 €		
Frais de Télécommunications	329,86 €		
Fournitures de bureau , achat de marchandises pour A.G.,réunions , etc ..	294,35 €		
Assurance pour l'Association VHSR .	608,02 €		
Frais de gestion de Compte	33,05 €		
Adhésions aux Associations : UAP.,ACCMH.,IDF enviro.	80,00 €		
ADHESIONS ASSOCIATION : V.H.S.R.		840,00 €	
SOLDE des Transferts des comptes : L.C.L au C.M., ...		833,83 €	
TOTAL Année 2011	34 690,12 €	34 544,08 €	
SOLDE AU 31/12/2011		4 208,62 €	

Un état des lieux est dressé dans chaque commune pour déterminer l'intérêt communautaire et définir les compétences transférées dans la communauté : 2 compétences obligatoires : *développement économique et aménagement de l'espace* + 1 parmi les 6 groupes suivants : Environnement - logement et cadre de vie - voirie – équipements culturels, sportifs et scolaires – action sociale – assainissement.

Chaque commune dispose au minimum d'un siège et aucune commune ne peut avoir plus de la moitié des sièges. À partir du moment où les compétences sont déléguées à la communauté, les communes ne peuvent plus les exercer.

On imagine la difficulté de mettre en place cette coopération intercommunale regroupant des communes avec des compétences, des besoins et des ressources très différentes compte tenu de leur importance démographique. Les communes qui se sont équipées pour répondre aux besoins de leurs habitants vont devoir répondre également aux besoins des petites communes.

Opération d'Intérêt National (O.I.N.)

Grand Paris, c'est parti.

Paris-Saclay : stratégie ambitieuse pour le Grand Paris

Le schéma d'ensemble du futur réseau de transport Grand Paris Express a été entériné par décret en août 2011.

Pour notre région un métro automatique reliera Versailles, Saint-Quentin-en-Yvelines, Palaiseau, Massy et Orly, véritable épine dorsale du cluster.

3 arrêts sur le plateau de Saclay.

Un transport en Site Propre longera la RD 36 (St Quentin – Saclay) qui sera doublée pour faire la jonction entre les gares.

Lors d'un rendez vous avec Mme Péresse le 13 janvier 2012, les associations ont demandé à ce que les transports existants RER B et RER A soient rénovés d'urgence pour soulager les franciliens qui galèrent chaque jour dans les transports, et de mettre en place un réseau de transport plus léger pour relier les gares entre elles sur le plateau de Saclay. La réalisation serait plus rapide et moins coûteuse. Le métro automatique enterré ou non (pas encore défini) , sera réalisé au minimum d'ici une dizaine d'années, si d'ici là la crise économique ne vient pas tout enrayer.

Un schéma de développement territorial inclue le projet de cluster à un projet urbain à grande échelle comprenant plusieurs milliers de logements. Toutes les communes autour des gares seront impactées, y compris celles autour du périmètre dont Saint Rémy bien entendu.

Restent quand même 2300 hectares de zone agricole, naturelle et forestière sanctuarisés.